

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

LSD DÉTECTABLE DANS LES TEST URINAIRE POUR RÉCUPÉRER LE PERMIS?

Par Tarkubalast Postée le 17/09/2024 17:32

Bonjour je me permet de vous posez cette question car j'ai mon test urinaire afin de récupérer mon permis d'ici peu et j'ai consommé du LSD il y a très peu de temps, es ce que celui va me poser problème ou alors es ce que je ne craint rien ?
Merci de vos réponses !

Mise en ligne le 23/09/2024

Bonjour,

Le LSD est décelable dans les urines pendant un à deux jours après la consommation. A moins d'en consommer de nouveau dans les jours précédant votre analyse urinaire, il ne devrait pas être détectable.

Vous pouvez donc être rassuré de ce côté pour votre démarche de récupération de permis.

Bien cordialement.
